

# 317

# Domaine public

**J.A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 317 15 mai 1975  
Douzième année

Rédacteur responsable :  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 40 francs  
pour la fin 1975 : 25 francs

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 1047  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Gabrielle Antille  
Rudolf Berner  
Claude Bossy  
Jean-Daniel Delley

## Pas de révolution pour octobre

Les programmes des partis politiques suisses sont des documents peu connus; ils ne sont pas publiés en livres de poche et les citoyens ne se les arrachent pas. Il s'agit plutôt de textes à usage interne qui reflètent l'état d'esprit, les idées, les craintes des militants et de leurs dirigeants. Leur influence sur l'électeur est négligeable et souvent même les élus ne se sentent pas tenus de se conformer à la lettre de telles déclarations d'intention. Tous les quatre ans, en prévision des élections d'octobre, ces programmes sont pourtant modifiés, complétés selon les besoins du moment. Cette année, pour deux partis qui viennent de procéder à cette opération, la tendance est claire: les démocrates-chrétiens (PDC) et l'Union démocratique du centre (UDC) adoptent la tactique du hérisson.

En 1971, le PDC avait étonné en publiant un programme relativement original et progressiste qui tranchait sur la grisaille caractérisant en général ce genre d'exercice. En avril, à Locarno, les délégués ont manié le ciseau avec application. Quelques exemples significatifs: en matière de sécurité sociale, « le sentiment de sécurité est un fondement de la qualité de la vie » disparaît; l'assurance-chômage ne doit plus servir au recyclage des travailleurs; le parti qui mettait traditionnellement la famille au centre de ses préoccupations renonce à ce que « par une égalisation plus forte des charges et par une répartition plus équitable des coûts croissants de l'éducation » les conditions soient créées qui permettent « à la famille de remplir ses devoirs sociaux en toute responsabilité et sans voir baisser son niveau de vie ». Les femmes, les jeunes, les personnes âgées font également, au détour des chapitres, les frais de ce réalisme; tout comme la protection de l'environnement. Ce raidissement affecte jusqu'à certains diagnostics sociaux fondamentaux: on n'insiste plus sur la profonde inégalité qui caractérise dans notre pays la répartition des revenus, ni sur

la concentration accélérée qu'on voyait jusqu'ici affecter une autre répartition, celle de la fortune. L'UDC n'est pas de reste, dans cette surenchère à l'austérité. Le changement d'appellation avait été pour elle une profonde innovation (!). De PAB à UDC, la tendance était à faire de cette formation un grand rassemblement populaire du centre, abandonnant ainsi des aspirations spécifiques et restreintes d'un électorat jugé trop étroit. Aujourd'hui, machine arrière toute! Le programme d'action qui débutait il y a quatre ans par « un accent principal mis sur la personne humaine » et « un environnement sain » s'ouvre maintenant avec « L'Etat et le droit »; autre signe: le chapitre intitulé « La Confédération et le monde » est remplacé par « Défense nationale et politique extérieure »...

Certes, il n'y a pas là de quoi s'alarmer ou s'étonner trop longtemps. Tous ces points naguère affirmés n'ont pas ou peu été défendus par les mandataires de ces partis. Le dire et le faire, maintenant, coïncident! Le centre, qu'il soit « dynamique » ou « démocratique » reste ce qu'il a toujours été, un conservatisme honteux.

### DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3: Les bonnes affaires des centres commerciaux; p. 3: Point de vue: Les sapins et la choucroute; p. 4: De nouvelles voies pour la démocratie; p. 5: Réforme de l'école vaudoise: mais qui soutient vraiment le Conseil d'Etat?; p. 6: Don Julio Alvarez del Vayo — Le carnet de Jeanlouis Cornuz: Nationalismes; p. 7: La semaine dans les kiosques alémaniques: Journaux d'usine — Assurer le nucléaire; p. 8: Bally, un test manqué par le Valais.

# Les bonnes affaires des centres commerciaux

« Société de consommation », l'expression est à ce point usée que l'on ne sait plus très bien ce qu'elle recouvre. Tout au plus, prend-elle automatiquement, dans certains propos contestataires, une signification uniquement péjorative qui fait appel à des sous-entendus divers, allant du conditionnement de l'acheteur à la course au profit des producteurs et autres vendeurs. Le développement anarchique de la consommation à la base de nos maux ? Au moment où les interprétations foisonnent sur l'origine de la stagnation économique actuelle, et où se multiplient en écho des propositions de remèdes où abondent des expressions telles que « relancer la consommation », il importe de ne pas en rester à ce jugement sommaire.

En une première étape, et pour ajouter une pièce importante au dossier, apprécions combien les professionnels de la « consommation » ont les coudées franches dans notre système !

Un exemple ? L'implantation, la construction et l'exploitation des centres d'achats géants. On sait que la création de ces derniers est source de multiples controverses. Une enquête, entre autres, de Urs P. Gasche dans la « National Zeitung » (23.4.75) permet de voir plus clair sur les phases successives des opérations de ce genre.

## Formidable enjeu

Il s'agit tout d'abord de fixer l'importance financière de l'enjeu; elle est considérable. Ce ne sont pas moins de 600 millions que la société financière zurichoise, Intershop Holding, par exemple, a investi dans des « shopping-centers » et d'autres complexes du même type (en Suisse et à l'étranger).

Voyons de plus près les tenants et aboutissants de ce géant des grandes surfaces dont l'activité n'est du reste pas exclusivement centrée sur la Suisse. Au conseil d'administration, des délégués de banques étrangères; mais quatre sièges sur sept sont

occupés par des Suisses qui ont donc la majorité, avec notamment, dans le fauteuil présidentiel, le président du conseil d'administration de la Winterthour Assurances, Hans Braunschweiler (également membre du conseil d'administration de l'Union de Banque Suisse) et le directeur général de l'UBS, Nikolaus Senn.

La société est florissante : les bénéficiaires ont quintuplé depuis 1965 ! Principales ressources : les loyers encaissés dans les « shopping-centers » (le plus souvent un loyer indexé et un loyer perçu au prorata du chiffre d'affaires) et les revenus tirés, selon les termes du Crédit Suisse, d'une activité de « conseillère ».

## Une façade limpide

Rien de plus normal, dira-t-on, que l'expansion d'une société qui a mis la main sur l'exploitation des « temples modernes de la consommation » ! Les données du problème deviennent pourtant moins limpides lorsque l'on tente de comprendre qui décide de l'implantation de ces « shopping-centers » d'où Intershop Holding tire sa prospérité.

Les spécialistes de ce genre de questions ne sont pas si nombreux que l'on ne puisse se livrer à quelques recoupements. Et en tête de liste apparaît en effet une autre société zurichoise, Realconsult AG, dont les clients comptent parmi les plus sérieux de la branche : Maus Frères, Uniprix, Usego/Waro, la Winterthour Assurances (directement intéressée à l'affaire du centre d'achats bernois « Vilette » et à un autre centre polyvalent construit à Winterthour même dans le Neuwiesenquartier); bref, tout le monde sauf Jelmoli, pourtant proche d'Intershop, mais qui a son propre institut spécialisé (IMR), et les deux fédérations coopératives, également (sur)équipées en bureaux d'études et développeurs de réseaux de distribution.

Plus même, partout, des cantons, des communes ont fait appel à Realconsult dans le cadre de la mise sur pied de programmes d'aménagement local ou régional : Nidwald, Lucerne, la ville de Lucerne, Winterthour et Zurich, ainsi que les communes de Küsnacht, Egg (ZH), Horw (LU) ou Köniz (BE), pour ne citer que celles-ci. C'est que Realconsult, qui s'est spécialisée à la fois dans les études économiques, les analyses des besoins des communautés concernées et des programmes plus précis d'implantation (des « shopping-centers » aux bureaux et aux hôtels) couvre un terrain d'action assez considérable pour répondre efficacement à toutes sortes de demandes. En définitive, Realconsult apparaît donc comme l'un des intermédiaires les plus demandés — n'allons pas jusqu'à dire obligatoires — par les promoteurs de centres d'achats ou les organismes concernés par la création de telles entreprises. Or Realconsult est propriété à 100 % de Intershop Holding... On mesure aussitôt combien la concentration d'intérêts dans ce secteur peut être préjudiciable pour le plus grand nombre. Passe encore que des groupes d'intérêts privés acceptent de s'en remettre à des experts confondus avec des promoteurs, mais des cantons, des communes ?

## Imbroglie zurichoise

Prenons le cas de Zurich ! Realconsult a décroché dans la ville des bords de la Limmatt un mandat d'études pour la construction d'un centre commercial important (Kalbreite). A l'origine de la commande : l'exécutif zurichois et la « Kalbreite Immobilien AG » (société dans laquelle Intershop Holding est partie prenante pour 48 % des actions...). On doit admettre que les besoins réels des acheteurs zurichois ne pèseront pas lourd devant ceux des financiers détenteurs des capitaux indispensables, surtout si ces financiers sont juges et parties : une fois de plus les calculs de rentabilité primeront sur toutes les autres considérations, qu'elles soient d'ordre social (transports, pro-

blèmes posés par de telles concentrations pour les gens âgés privés ainsi rapidement de leurs épicerie de quartier) ou d'intérêt plus général (survie du petit commerce, coûts sociaux, etc.).

### Réaction à Nidwald

De temps en temps, cette tactique du profit en circuit fermé provoque des réactions. Ainsi récemment, dans le canton de Nidwald, alors que les autorités avaient donné le feu vert à la construction d'un centre commercial à Stans, les commerçants locaux se résignèrent à lancer une initiative demandant une réglementation en la matière. La landsgemeinde, pourtant, refusait, le dernier week-end d'avril, de les suivre sur ce terrain...

Ces affrontements en Suisse primitive sont du reste intéressants à plus d'un titre et nous permettront en passant de faire le point. Car si les parlementaires nidwaldiens ont ainsi mérité les félicitations de la Migros pour leur « discernement », les faits — c'est-à-dire les ventes — ne se plient pas toujours aux extrapolations optimistes des planificateurs de la grande distribution : les cas de « shopping-centers » Tivoli et

Serfontana, conçus pour bénéficier respectivement du succès de Spreitenbach I et de la clientèle frontalière, ne sont que les premiers d'une série d'échecs, qui sera plus longue qu'on l'avoue dans les états-majors commerciaux... mais moins longue qu'on l'espère dans les milieux des classes moyennes et apparentées à l'USAM, promoteurs d'une campagne lancée en vue d'une loi Royer à l'helvétique.

### Des manœuvres fort avancées

Au bout du compte, cependant, et quel que soit l'avenir des grandes surfaces, on doit admettre que, dans les coulisses de la fête de la consommation, les grandes manœuvres sont déjà fort avancées, qui doivent mener avec une rigueur toute scientifique à la confusion du consommateur. Les stratèges d'Intershop et de la Realconsult ont aujourd'hui acquis sur le marché une place telle qu'il sera de plus en plus délicat de mettre à jour le jeu de leurs intérêts. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres, peut-être aujourd'hui seulement plus révélateur... mais la démystification ne sera jamais complète ! Et perdureront

les protestations d'indépendance de Realconsult dont le directeur, Louis Bannwart, arguait du fait que son entreprise ne vivait plus qu'à 10 % des commandes d'Intershop pour démontrer qu'il n'avait plus rien à voir en réalité avec les capitaux de l'UBS et de la Winterthour Assurances...

### Le piège

Et la Confédération elle-même semble avoir été prise au piège. Comment expliquer, sinon, le mandat important que vient de confier à Realconsult (« ils travaillent toujours avec compétence et sérieux ») la très officielle Société suisse pour l'aménagement du territoire ? Cette dernière n'a pas mis tous ses œufs dans le même panier ; notons en effet à sa décharge qu'elle consulte dans le même temps une autre entreprise spécialisée dans des secteurs d'activité semblables à ceux de Realconsult ; mais qu'attendre d'une étude complète sur le commerce de détail dans notre pays (budget : 150 000 francs) menée par des « spécialistes » aussi impliqués dans le « business » de la consommation en gros ?

### POINT DE VUE

## Les sapins et la choucroute

*Franchement, le « Jura libre », hebdomadaire des autonomistes jurassiens, se dégingue, se sclérose et s'aplatit. Enfin quoi ! Qu'est-ce que ce journal qui se fournit plus qu'abondamment dans les autres journaux et accumule les « revues de presse » à la pelle mécanique ! Les Jurassiens pure laine n'auraient-ils plus grand-chose à dire qu'il faille pomper à gauche et à droite pour illustrer et défendre la cause jurassienne ?*

*J'ai pour la cause jurassienne une sympathie bien ancrée et les mégères du Groupement fé-*

*minin de Force démocratique ne parviennent à me convaincre que d'une chose : tout le monde n'est pas encore parvenu à l'ère quaternaire... Cela est clair et acquis. Mais je ne supporte plus les éternelles plaintes et jérémiades de certains séparatistes que les Béliers devraient bien un peu taquiner de la corne.*

*Peste ! Le « Jura libre » sent de plus en plus le renfermé et utilise une phraséologie de chapelle qui tend à faire passer tout le RJ pour un club de notables aigris.*

*Mesdames et Messieurs du « Jura libre », vous devenez casse-pieds et de plus en plus moroses ! Les gens de Force démocratique, si souvent bêtes, tristes et méchants, n'auraient-ils en*

*face d'eux que des fonctionnaires, comptables des injures qu'on leur adresse, notaires des coups bas qu'on leur fait ? Allons ! un peu moins de roideur, de puritanisme, de ce sérieux qui est votre plus vilain défaut ! Au lieu de nous rabâcher d'éternels griefs, parlez-nous un peu de ce qui fait l'âme de ce pays jurassien, mettez un peu d'épices dans votre choucroute. Ce que nous souhaitons, c'est l'air des sapins. Pas l'air des cabinets de notaires. Desserrez vos cravates et souriez un peu... Laissez donc les grognements aux Sangliers microcéphales.*

*Merci d'avance.*

**Gil Stauffer**



## De nouvelles voies pour la démocratie

Lors du dernier congrès du Parti socialiste suisse à Zurich, le conseiller fédéral Ritschard a prononcé un discours, largement repris par la presse syndicale et socialiste. Un discours qui, paraît-il, a fait grande impression. Son thème : en Suisse le gouvernement c'est le peuple, et s'il y a crise gouvernementale c'est celle du peuple qui s'abstient de plus en plus d'exercer ses droits et qui refuse systématiquement, comme ces derniers mois, les projets qui lui sont soumis. Il faut donc inciter le peuple à gouverner. Voilà le travail des socialistes : éduquer, expliquer, faire des propositions concrètes, réalisables; dans cette perspective notre participation au gouvernement est utile, car les socialistes peuvent y défendre en permanence leur point de vue.

Cet exposé est révélateur de la faiblesse des analyses du mouvement socialiste en Suisse; il montre bien jusqu'à quel point le discours justificatif sur nos institutions, celui des manuels d'instruction civique et des homélies du 1er août, a intoxiqué la gauche.

En dernier ressort le peuple gouverne; le gouvernement n'est qu'un exécutant. L'opposition entre le pouvoir des citoyens et la faiblesse du Conseil fédéral est séduisante; que l'exécutif en Suisse soit démuné de moyens, comparé à d'autres gouvernements, ce n'est pas nous qui le nierons. Mais malheureusement le principe des vases communicants ne joue pas; la faiblesse gouvernementale ne fait pas la force du peuple; la partie comporte encore d'autres joueurs, souvent anonymes ou peu connus des citoyens, qui savent utiliser à leur profit la faiblesse et l'abstention de l'Etat; ceux-là mêmes qui proclament sur tous les tons la souveraineté du peuple : représentants des groupes d'intérêt, de l'industrie et des banques, qui savent aussi peser de tout leur poids dans les décisions publiques.

On parle souvent à propos de la Suisse, de démocratie de concordance : toutes les tendances politiques importantes, tous les intérêts organisés participent aux décisions qui seraient le résultat d'un compromis; socialistes au gouvernement, syndicats ouvriers élevés au rang de « partenaires sociaux »; cet état de chose peut faire illusion, mais le pouvoir n'en est pas pour autant partagé. Au contraire, la gauche poli-

tique et syndicale s'essouffle à remplir ces rôles qui lui sont si généreusement octroyés; bien plus, elle est par-là même limitée dans son action, parce qu'en échange de ces rôles on attend d'elle des comportements précis et tolérables.

### Activités politiques à foison

Démission du peuple ? Le rejet de plusieurs projets ces derniers mois (assurance-maladie, finances fédérales, article conjoncturel) a aigri les autorités; dans son rapport sur la législature 1971-1975 le Conseil fédéral parle d'un fossé entre le peuple et le gouvernement. Et pourtant l'activité politique n'a jamais été aussi foisonnante qu'actuellement; seize initiatives populaires sont pendantes, la récolte des signatures est en cours pour vingt-cinq autres; les pétitions à tous les niveaux ne se comptent plus; groupes d'habitants, de quartiers, associations de parents se créent. Toutes ces actions montrent que, pour une partie de la population au moins, les voies d'accès institutionnelles sont insuffisantes et même qu'elles ont perdu de leur crédibilité; partis et organisations profession-

## Réforme de l'école vaudoise: qui soutient vraiment le Conseil d'Etat ?

Il faut revenir sur le vote imminent du Grand Conseil vaudois sur la réforme scolaire, tant l'enjeu suscite de prises de position et de débats de fond.

Rappelons donc brièvement que le projet de réorganisation de la quatrième année a suscité, dès qu'il a été connu, de nombreuses critiques : transformant la quatrième en une année primaire, le Conseil d'Etat renvoie à une date non précisée

(1985 ?) l'introduction d'une première étape de la réforme; il renonce à faire bénéficier tous les enfants de quatrième et cinquième années des résultats positifs des expériences de Rolle et Vevey; enfin, bien loin d'améliorer le système de sélection, il détruit le cycle d'orientation créé lors de la dernière réforme, en 1956. (Cf. DP 312 et 316).

A quelques jours du débat qui va s'ouvrir au Grand Conseil, la liste de ceux qui s'opposent au projet de loi est impressionnante.

Dans les milieux scolaires, tout d'abord, le refus est catégorique de la part des directeurs de collèges (qui préconisent trois années primaires, sui-

vies de deux années d'orientation généralisée — où maîtres primaires et secondaires enseigneraient conjointement — puis quatre années terminales), des membres de la Société vaudoise des maîtres secondaires (qui, lors de leur dernière assemblée générale extraordinaire, se sont prononcés à la presque unanimité contre le projet de loi, et qui, profondément divisés, souhaitent un réexamen de tout le problème), le Mouvement pour une réforme de l'école vaudoise (qui demande l'introduction, dès 1977, d'une première étape de la réforme par la création d'un cycle d'observation généralisé de deux ans, avec utilisation des innovations expérimentées dans les zones pilotes).

nelles sont des organes trop lourds, trop complexes pour répondre adéquatement aux demandes concrètes, aux problèmes qui touchent les individus dans leur vie quotidienne; occuper un immeuble voué à la démolition, faire la grève des augmentations de loyers donnent des résultats souvent plus palpables qu'une intervention au Grand Conseil.

### Ce qui a changé

Nos institutions ont été pensées pour un Etat qui ne devait agir que dans des domaines précis et limités; où les clivages politiques étaient nets et où les citoyens se reconnaissaient exclusivement dans les grandes formations politiques. Tel n'est plus le cas. Aujourd'hui beaucoup plus nombreuses sont les demandes adressées à l'Etat; les partis et les organisations, parce qu'ils veulent satisfaire de larges milieux, sont souvent paralysés face à des revendications précises; les préférences partisanes, même si elles restent stables lors des élections, ne signifient pas que les partis sont capables de rassembler les différentes catégories de la population.

La position de la Société pédagogique vaudoise, elle, est moins claire. Si les instituteurs ont rappelé, lors de leur dernier Congrès extraordinaire, les principes auxquels ils restaient attachés: six années de classes communes, généralisation rapide et continue de la réforme, en revanche, ils ne se sont pas prononcés sur les moyens préconisés pour atteindre ce but. Le Comité de la SPV entend ne pas prendre position pour ou contre le projet de loi, tout en demandant à ses membres « de faire le maximum afin d'assurer la réalisation des thèses qu'ils ont adoptées ». Le comité « fait confiance aux députés pour refuser que l'on généralise la réforme dans les trois dernières années

### Pour une nouvelle participation

Pour la gauche cela signifie que le terrain électoral ne doit plus être le cadre de lutte privilégié. Elle doit proposer de nouvelles formes de participation des citoyens aux décisions; elle doit surtout relayer, appuyer et susciter des formes d'action qui répondent aux préoccupations des habitants de ce pays. L'occupation de Kaiseraugst a trouvé un écho important même si elle a provoqué une violente réaction verbale de la part de l'establishment. La plupart des juristes distingués sont venus au secours de l'Etat de droit: où va-t-on si les gens décident de prendre en mains leur avenir?

Un engagement délibéré de la gauche dans ces nouveaux moyens d'expression qui émergent, peut rendre crédible son programme et, par là, renforcer ses effectifs parlementaires. Le discours de Ritschard ne montre pas le chemin, parce qu'il juge le « désintérêt » populaire d'un point de vue moral, alors qu'il s'agit d'un problème politique; le désintérêt pour les règles du jeu traditionnelles se double d'un intérêt croissant pour de nouvelles formes d'expression politique.

avant que les expériences de Rolle et de Vevey ne soient plus avancées, mais pour l'accepter en quatrième, cinquième et sixième années, la période des essais étant sur bien des points, celui des structures entre autres, achevée depuis longtemps dans d'autres cantons romands, tels Genève et Valais ».

Alors, pour ou contre le projet de loi? Plutôt contre, semble-t-il, parce que la mesure est jugée trop timide, et sur le chapitre du « recul de l'âge d'entrée à l'école », « deux ans au plus tôt sont préférables à deux fois un an ».

Aucune ambiguïté du côté de l'Association des parents d'élèves, qui vient de réaffirmer sa posi-

tion à l'issue d'une assemblée extraordinaire des délégués, qui a voté à l'unanimité une résolution demandant que le projet de loi soit renvoyé au Conseil d'Etat et que, dès 1977, on retarde de deux ans au moins l'entrée dans le cycle secondaire, par la création d'un cycle d'observation généralisé ouvert à tous les enfants de quatrième et cinquième années, comprenant notamment les innovations positives des zones pilotes (généralisation des séances de concertation entre maîtres et des rencontres enseignants-parents, appréciation du travail des élèves par des méthodes moins schématiques que de simples moyennes arithmétiques, enseignement des branches d'éveil — histoire, géographie, sciences — par l'étude en groupes et sous forme de recherches personnelles, de sujets interdisciplinaires, effectifs des classes ne dépassant pas en principe vingt-cinq élèves).

Du côté des partis politiques, le PSV et le POP sont nettement opposés au projet de loi, alors que les libéraux semblent très divisés et le Parti radical parcouru de courants fort divergents, du moins si l'on en juge par les positions contradictoires affichées par deux députés de ce parti lors d'un récent débat organisé par le Parti radical lausannois. Quant aux autres groupes, il est encore difficile de connaître leur position.

Mais alors, qui soutient vraiment le projet du Conseil d'Etat? N'y aurait-il plus que les leaders de la Ligue vaudoise qui sont, dit-on, la source d'inspiration habituelle du nouveau chef de Département de l'instruction publique et des cultes? Devant cette levée de boucliers, le Conseil d'Etat va-t-il retirer son projet? Ou bien le rapport de minorité de la commission du Grand Conseil — qui demande l'instauration dès 1977 d'un cycle d'observation de deux ans, correspondant aux quatrième et cinquième années, et la réduction de la durée des collèges à quatre années — sera-t-il adopté?

L'intérêt des enfants, si souvent invoqué, est clair: il demande que soit rapidement introduite une première étape de la réforme.

## Don Julio Alvarez del Vayo

Scruter le visage du Portugal, c'est bien sûr aussi avoir un œil sur l'Espagne. Et voici que vient de mourir Julio Alvarez del Vayo, ancien ministre des Affaires étrangères du gouvernement républicain espagnol en exil, socialiste de gauche, l'un des leaders du groupe anti-franquiste Espagne combattante. Des souvenirs galvanisants, mais surtout un exemple qui fortifie dans la lutte, aujourd'hui. Ci-dessous, le témoignage de Georges Haldas. (Réd.)

*Il n'y a pas de hasard dans la vie. Mais de secrètes correspondances : j'ai appris la mort de Don Julio Alvarez del Vayo, au moment même où j'allais prendre la parole au cours d'une soirée consacrée à la lutte, précisément, pour le retour des libertés en Espagne. Pour que se lève, après tant d'ombre, la lumière attendue. Il va de soi que tous, ce soir-là, et avec l'émotion que vous imaginez, nous avons observé la minute de silence traditionnelle, au cours de laquelle je pensais à peu près ceci : Que si la grandeur d'un homme se mesure au fait que son nom ne peut être séparé du combat qu'il a mené pour que change la vie de l'Homme, et des hommes, de tous les hommes, au nom de leurs souffrances et de leur dignité, alors Don Julio Alvarez del Vayo, de toute évidence, a été un de ceux-là. Par son courage. Par sa lucidité politique. Par la confiance qu'il*

*avait en les ressources de son peuple, confiance qui n'était pas aveugle (seules les illusions le sont). Par ce grand rêve de justice, en lui, et de paix qui s'alliait à une volonté de combat. Par une permanente jeunesse enfin : n'a-t-il pas, m'avez-vous dit, très peu avant sa mort, connu la joie immense que nous avons tous éprouvée, de la chute de Saïgon ? Qui nous laisse bien augurer des luttes à venir en Espagne et ailleurs. Et de la victoire, pour finir, des forces démocratiques. Mais quoi ? Vous en savez sur sa personne et sur son œuvre plus que moi. Entre hommes qui ont la même visée, le silence établit un lien plus sûr, parfois, que les paroles. Je n'en dirai donc pas plus long. Permettez-moi seulement, en raison du profond amour que je porte à l'Espagne, à son rayonnement, à son destin — indissociable, à mes yeux, de celui de l'Europe et du monde — de pleurer avec vous la disparition d'un illustre frère; tout en vous assurant qu'il continue de nous inspirer, en tant qu'homme pour qui le socialisme n'était pas une fin en soi, mais bien un moyen de servir l'Homme. De travailler, si j'ose dire, à la genèse d'un homme meilleur, plus digne de ce nom. Tâche qui devrait être celle de chacun de nous, quel qu'il soit, connu ou moins connu. Et dont Alvarez del Vayo, pour sa part, tout au long de sa vie, et à travers son exil même, s'est magnifiquement acquitté.*

**Georges Haldas**

## LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

### Nationalismes

D'une « Lettre ouverte aux responsables de notre temps », signée entre autres par René Cassin, Prix Nobel de la paix, Eugène Ionesco et Joseph Kessel, de l'Académie française, j'extrais ces quelques lignes concernant Israël :

« ... Sur la carte des pays arabes, Israël occupe une place minuscule : d'un côté, un ensemble de plus de cent millions d'hommes occupant 13 millions de kilomètres carrés (vingt-six fois la France); de l'autre, un peuple de trois millions d'hommes (quarante fois moins nombreux), occupant la surface de quelques départements français. » L'Etat d'Israël n'a eu en partage qu'une petite

partie de la Palestine du mandat britannique, 18 % seulement, et encore cette petite partie incluait-elle pour plus de la moitié le désert du Néguev et la bande côtière quasi-désertique. Les Arabes, quant à eux, ont hérité de la plus grande partie de la Palestine, la Jordanie. Considérer que les Arabes palestiniens n'ont leur place qu'en Israël, c'est faire une confusion majeure, c'est confondre délibérément Israël, et la Palestine.

» Entre la Cisjordanie et la Méditerranée, il y a tout juste la place pour Paris sans sa banlieue. Dire qu'un pays entouré d'ennemis a des frontières sûres dans ces conditions est une imposture. » (...) La plupart des Arabes — environ 80 % de ceux qui devinrent des réfugiés en 1948 lors de la guerre d'indépendance — sont arrivés après les Juifs sur la terre d'Israël, affluant des pays voisins parce qu'ils y trouvaient du travail.

» (...) Rien dans les engagements officiels des pays arabes ne permet de garantir que leur stratégie globale ne vise pas à la destruction d'Israël. » (...) Tant qu'ils ont eu le pouvoir, les Arabes ont interdit le passage du canal de Suez à tout bateau israélien, sans que les nations aient jamais protesté contre cette atteinte au droit international.

» Israël et les pays arabes peuvent vivre côte à côte. Peu importe qu'un voisin d'Israël s'appelle Palestine ou Jordanie. Mais il importe à la paix et à la justice que ce soit à côté d'Israël et non à sa place ».

Ce qui précède a paru dans « Le Monde » du 28 mars 1975.

Dans une seconde partie (« Le Monde », 6-7 avril), intitulée : Nous accusons, les auteurs ajoutent encore ceci : « Les gouvernements qui n'ont établi chez eux ni la démocratie ni la laïcité n'ont aucun titre à prôner la création d'un Etat démocratique et laïque. »

Que conclure ? Que le problème n'a pas de solution dans la perspective des nationalismes — pas plus que la majorité des problèmes européens.

**J. C.**



## Journaux d'usine

Il y a deux sortes de journaux d'entreprise, ceux qui sont publiés par la direction et ceux que publient les travailleurs. Une caractéristique commune, on ne trouve pas ces journaux dans les kiosques. Heureusement il y a, occasionnellement, des exceptions. C'est ainsi que « Vorwärts », hebdomadaire du Parti du travail publiée, dans ses colonnes, « Heisses Eisen-Ferro rovente », (*Le Fer chaud*), journal de fabrique de la section d'Oerlikon du Parti du travail pour les entreprises SRO, BBC, Bührle et Contraves. Il s'agit d'un journal paraissant en allemand et en italien environ une fois par mois. Le numéro d'avril contient un reportage critique sur BBC Oerlikon, des indications sur les licenciements à la SRC et une invitation à participer aux manifestations du 1er mai. Quelle est l'influence des journaux d'entreprises ? Le sujet mériterait d'être abordé, d'autant plus que diverses tendances plus ou moins révolutionnaires éditent de telles feuilles.

— Le marxisme est à la mode. « ASMZ », revue militaire que tous les membres alémaniques de la Société suisse des officiers reçoivent et qu'ils paient avec leur cotisation, a publié dans son numéro d'avril une étude sur « Marx et Engels et les problèmes militaires ». L'auteur, un professeur d'allemand, conclut que Marx et Engels sont effectivement les fondateurs des sciences militaires socialistes contemporaines, mais qu'il ne faut pas négliger l'apport de Lénine. L'article est illustré par les reproductions d'un manuscrit de Karl Marx sur l'œuvre de Clausewitz consacrée à la campagne de France de 1814.

A relever dans le même numéro d'« ASMZ » la publication des passages consacrés à la défense nationale, des programmes des partis suisses. Le Parti socialiste est le plus complet, suivent le Parti du Travail et l'Action nationale.

## Assurer le nucléaire

Les questions de sécurité s'imposent manifestement en filigrane des débats sur l'occupation de Kaiseraugst : c'est pour le moment sur cet aspect de la question et l'inquiétude qu'il soulève que les opposants ont pu réunir le plus grand consensus.

Sans entrer dans les détails, il n'est pas inutile de rappeler rapidement comment les centrales nucléaires elles-mêmes sont « couvertes » en cas d'accident (voir à ce sujet une note parue dans « Le Neutron libéré », printemps 1975, CCP 12-207 88).

En Suisse donc, les centrales nucléaires doivent contracter obligatoirement une assurance responsabilité civile en cas d'accident. Ce dernier terme est spécialement important dans le cas précis puisqu'il limite en quelque sorte les effets de l'assurance RC : le fonctionnement normal (malgré l'effet inconnu à long terme de la « minidiffusion » de produits de fission autour de la centrale) n'est pas censé provoquer de maladies, de mutations ou de dégâts, les dommages éventuels ne sont donc pas couverts dans le système actuel (qui s'inspire d'une Convention internationale).

Cette assurance, dans notre pays, couvre au maximum 40 millions. Pour déterminer ce plafond, la capacité des assurances a été, en fait, déterminante (la somme couverte par les RC des exploitants risquant fort de se révéler insuffisante, le surplus doit être assumé par la Confédération); mais en réalité, les compagnies d'assurance constituées en pool, ont de la peine à trouver comment assurer (pour 40 millions chacune) toutes les centrales nucléaires projetées. D'autre part, les sociétés propriétaires ne sont soumises au versement d'aucune prime pour compenser à l'Etat l'assurance des dommages au-delà de 40 millions. Enfin, pour pallier la prescription de dix ans que prévoit la RC et qui ne correspond pas à la durée réelle pendant laquelle on court un risque, la Suisse dispose d'une institution originale. En effet, la loi sur l'utilisation pacifique de l'énergie ato-

mique et la protection contre les radiations du 23 décembre 1959 et l'ordonnance du Conseil fédéral du 13 juin 1960 ont conduit à la création d'un Fonds pour dommages différés (leucémie ou cancer se déclarant plus de dix ans après l'irradiation). Signalons cependant que c'est au lésé de donner la preuve que l'accident de la centrale est bien la cause de la maladie... Pour alimenter ce fonds, les sociétés propriétaires doivent verser une prime se montant à 10 % de ce qu'elles versent pour leur assurance RC de 40 millions. On doit admettre enfin que ce fameux total de 40 millions n'a pas été fixé en fonction des dommages possibles; la statistique internationale le prouve abondamment; qu'on en juge plutôt par la comparaison entre les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la RFA et la Suisse !

	Etats-Unis	Royaume-Uni	RFA	Suisse
Assur. RC des promoteurs	304	375	jusqu'à 96	40
Surplus pris en charge par l'Etat	1488 <sup>1</sup>	non fixé par un chiffre	604 <sup>2</sup>	non fixé mais pas illimité
Total	1792 <sup>2</sup>		700	
Taux de change fin 1973	3,20	7,50	1,2075	

<sup>1</sup> Les entreprises paient à l'Etat américain une prime annuelle de 90 000 dollars par 1000 MW (288 000 FS).

<sup>2</sup> Selon le bulletin de l'ASPEA (Association suisse pour l'énergie atomique, bulletin No 16, 1973, p. 16), il est question de relever le total des dommages couverts à 1000 millions de dollars au lieu de 560 millions de dollars (1792 millions FS 73).

<sup>3</sup> L'Etat allemand fixe le montant de l'assurance en fonction de la puissance de la centrale, de la densité de la population, etc.

## Bally, un test manqué par le Valais

A peine la décision de fermer Bally était-elle apparue irréversible que les licenciements, les diminutions d'horaires, se sont accélérés dans l'ensemble du Valais. Comme si le dénouement malheureux de l'épreuve de force entre les travailleurs valaisans, l'opinion publique et le trust suisse alémanique avait libéré les entreprises de la crainte d'un retour de manivelle : désormais, la température était prise, elles pouvaient, sans trop de risques, envisager la diminution de leur activité !

Bally aurait pu être sauvé, non pas semble-t-il, en suivant l'exemple de Lip, mais en pariant sur le nationalisme valaisan. Il aurait fallu, pour cela, qu'une volonté politique ferme vînt renforcer la résolution de l'équipe des responsables de Bally-Sion qui, depuis huit ans, demandait en vain à la maison-mère de changer l'orientation de la production.

Mais les grandes phrases du gouvernement (le conseiller d'Etat Genoud : « Je lutterai de toutes mes forces pour empêcher la fermeture des ateliers de Sion et de Brigue ») n'étaient que des phrases. La conception que le gouvernement se fait des liens entre politique et économie aboutit immanquablement à subir l'évolution économique d'abord, sans se donner les moyens réels de la maîtriser au moins dans les limites de la compétence cantonale.

Les difficultés actuelles découlent en grande partie du reste des présupposés qui ont dominé la mise en œuvre d'une industrialisation engendrant autant de réticences que d'élan positifs : n'allait-on pas provoquer dans l'équilibre politique des mutations inévitablement défavorables à la majorité en place ?

Tenant compte de ce climat, l'Office économique d'Henri Roh, le maître à penser en la matière du Conseil d'Etat au long de ces deux dernières décennies, saupoudra le canton d'ateliers légers, sous-traitants de maisons-mères installées hors des frontières cantonales. La stagnation actuelle du volume des affaires montre combien ce type d'ac-

tivités, faute d'infrastructure, faute d'engagements réels de la part des investisseurs, est fragile.

Aucun fait n'illustre mieux la pauvreté des solutions mises au point par les autorités valaisannes que l'exemple de Sodeco-Sembrancher, filiale de Landis et Gyr.

En 1970, les émissaires du groupe en question signaient un accord avec des communes du val d'Entremont dont Sembrancher était le chef de file : la maison zougoise s'engageait à créer une filiale qui emploierait 200 personnes au 1er janvier 1974. En contrepartie, les communes offraient le terrain (320 000 francs), les infrastructures nécessaires (390 000 francs) et prêtaient à Landis et Gyr 500 000 francs remboursables cinq ans plus tard; dernier post-scriptum : pas d'impôt pendant les cinq premières années d'activité ! Un contrat léonin qui n'était pas sans rappeler les concessions faites aux multinationales par les pays du tiers monde...

Le 16 avril dernier, l'usine, qui n'occupait que 126 personnes, en licenciait 29...

Le chômage frappait une région déjà en difficulté et l'argent investi par les communes était perdu pour plus de la moitié. Il est vrai que, par ailleurs, Landis et Gyr a pu annoncer un dividende de 16 % en 1974 !

Dans ce cas, le Conseil d'Etat ne fit même pas semblant de s'engager et annonça immédiatement son impuissance. Son credo économique l'empêchait certainement de concevoir pour le Valais autre chose que cette situation semi-coloniale où le canton et ses bas salaires servent de volant de main-d'œuvre à l'économie helvétique.

Il est vrai que, malgré l'organisation fédérale qui est de règle dans notre pays, la marge de manœuvre des cantons est restreinte dans le domaine économique. Encore faut-il qu'une réelle volonté existe d'utiliser les armes cantonales qui subsistent pour infléchir sérieusement l'orientation économique ! Dans ce domaine, l'impasse est encore plus grave que partout ailleurs dans les cantons

sous-industrialisés dont la majorité vit sous un régime démo-chrétien.

Dans l'affaire Bally, la gauche non plus n'a pas joué toutes les cartes à disposition. Au long de cet affrontement clef pour l'avenir du canton à moyen terme, elle aurait pu tenter, par une mobilisation la plus large possible, de prendre au pied de la lettre le gouvernement dans ses déclarations enflammées et l'obliger à agir : Bally, ce n'était pas seulement 117 licenciés, mais une menace pour l'ensemble des travailleurs du canton. L'imagination a fait défaut aux responsables syndicaux pour croire vraiment à d'autres solutions que la fermeture et les indemnités de licenciements.

Pour le moment, soixante travailleuses de Bally sont encore sans embauche. Peut-être remplaceront-elles les ouvriers agricoles que l'on importait jusqu'alors du Portugal ? A côté d'elles et d'autres chômeurs portés sur les statistiques officielles, il y a aussi, ne l'oublions pas, ces travailleuses à domiciles auxquelles leurs entreprises (l'horlogerie neuchâteloise par exemple) ne passent plus de commandes.

En bref, si la situation est grave, la preuve est aussi faite que le régime actuel s'est montré incapable de créer, ni même d'envisager une industrie qui ne soit pas subordonnée aux intérêts des cantons industrialisés. Dans notre système économique et politique, le recours à la Confédération ne peut qu'aboutir à des solutions éphémères et dérisoires (autoroutes, ventes de terrains à des étrangers, etc.). Les mesures économiques fédérales, parce qu'elles demeurent indifférenciées, ne peuvent pas tenir compte des besoins prioritaires des cantons semi-industrialisés; on sait que les situations acquises s'en trouvent renforcées, et les déséquilibres accentués.

Reste aux travailleurs valaisans, et en particulier à leurs syndicats, à susciter un mouvement d'opinion pour qu'un débat sur les véritables problèmes — et celui de la maturité économique en est un — soit substitué à l'idéologie de l'alibi dispensée par le pouvoir.